



Tarifs des entretiens de Médiation Familiale

L'entretien d'information est gratuit.

A la fin de chaque entretien de médiation, chaque personne paye sa part en fonction de ses revenus mensuels nets avant impôts (moyenne sur les 3 derniers mois, hors prestations familiales et pension alimentaire) : Grille CNAF en vigueur au 3 avril 2018.

Revenus mensuels (R)	Participation par personne/séance (arrondi à l'euro près)	Plancher et plafond pour chaque tranche de revenus
R < RSA de base	2 €	2 €
RSA de base < R < SMIC	5 €	5 €
SMIC < R < 1550 €	5 € + 0,3 % R	de 8 € à 10 €
1551 € < R < 2000 €	5 € + 0,5 % R	de 13 € à 15 €
2001 € < R < 2500 €	5 € + 0,8 % R	de 21 € à 25 €
2501 € < R < 3800 €	5 € + 1,2 % R	de 35 € à 51 €
3801 € < R < 5300 €	5 € + 1,5 % R	de 62 € à 85 €
R > 5301 €	5 € + 1,8 % R	de 100 € à 131 € max

TARN ESPOIR Médiation Familiale

179 avenue Albert 1^{er} 81100 CASTRES ☎ 05 63 71 24 74 mediation81@tarn-espoir.org
Permanence : 9 rue Père Colin 81500 LAVAUUR